



CARENTAN.info

Bulletin d'informations municipales

EDITO



Bienvenue dans ce nouveau Carentan info ! Vous allez y découvrir des informations concernant les événements marquants des mois écoulés ainsi que des rubriques régulières relatives à la vie de notre cité avec ses acteurs économiques ou associatifs mais aussi une actualisation des activités qui sont proposées à toutes les catégories de notre population.

La réalisation marquante de ces derniers mois a été incontestablement le sauvetage de toutes les prestations assurées par la clinique de Carentan. La ville a acheté l'ensemble des locaux et depuis le 1^{er} février l'hôpital local assume l'entière responsabilité de l'activité hospitalière. Les actes de radiologie et les consultations des médecins spécialistes sont également maintenus. Cette opération très complexe a demandé beaucoup de dépense d'énergie, de négociations, de réunions et de déplacements. Le projet raisonnable de transfert intégral de la prestation de soins a été accepté par Monsieur Blais, directeur de l'ARH (agence régionale hospitalière), par la CRAM et par la DASS. J'ai d'ailleurs découvert à cette occasion la complexité de l'organisation médicale dans notre pays... Cette mutation n'a pu se faire que grâce à la forte implication de Monsieur Colombel, directeur de l'hôpital, et son équipe, à l'approche humaine et constructive des anciens propriétaires de la clinique et à l'aide non négligeable de notre député Philippe Gosselin qui, au ministère de la santé, a su frapper aux bonnes portes pour obtenir les financements nécessaires. Je n'oublie pas vos élus qui ont été impliqués dans ce projet et Jean Claude Blaison, secrétaire général de la mairie, qui a été, lui aussi, beaucoup mis à contribution dans ce dossier. Je tiens aussi à souligner qu'aucun membre du personnel n'a perdu son emploi ou n'a eu à souffrir d'une baisse de revenu du fait de ce transfert. Vous pourrez juger au cours des prochains mois du bon fonctionnement de cette nouvelle organisation.

L'autre événement marquant, qui touche notre cité comme l'ensemble de la planète, est la crise économique que nous vivons depuis quelques mois. Les entreprises de notre territoire vont sans doute traverser des zones de turbulences car l'heure n'est plus à l'investissement ou à l'embauche en raison des débouchés incertains pour leurs produits ou services. Souhaitons vivement que notre bassin d'emploi ne soit pas trop touché...

Ce n'est pas toutefois en sombrant dans la psychose, la tristesse ou la peur que nous allons trouver des solutions pour sortir d'une situation provoquée en partie par des comportements financiers irresponsables dont les médias se sont fait amplement, et peut être beaucoup trop, l'écho. C'est au contraire grâce à la solidarité, l'esprit d'initiative, le dynamisme, la rigueur, l'innovation et le courage que nous allons avancer et tous ensemble continuer à évoluer sur un territoire où il fait bon vivre. Il ne sert à rien de se lamenter, soyons actifs et acteurs de notre avenir.

Même si 2009 s'annonce difficile, demeurons cependant réalistes et prenons de la hauteur pour ne pas oublier que nous restons, malgré tout, des privilégiés au regard de nombreux habitants de notre planète.

Je vous souhaite un agréable moment de lecture et de découverte. Bien à vous.

Votre Maire,
Jean-Pierre LHONNEUR

Dans ce numéro :

Gare, Inauguration des places, ...



Façade côté voie ferrée



3



Inauguration place Valnoble



5

MARS 2009

Cadre de Vie

- 3 Les travaux réalisés
 - La Gare rénovée : un patrimoine historique
- 5 Les travaux en cours
 - Gymnase Jean Truffaut
 - Inauguration des places
 - Campagne d'avertissement menée par la Police Municipale
 - Divagation de bestiaux
- 6 Centre de secours
- 8 Campagne de désherbage

Economie et Social

- 8 Seniors
- Chômage et RMI
- 9 Gros plan sur l'usine Dupont d'Isigny

Carnet

- 11 Etat Civil

Informations Pratiques - Vie Associative

- 12 Distinctions
- Visites de la Secrétaire Générale de la Préfecture
- 13 Accueil des jeunes
- 15 Arrivée du second mini-bus
- Impression de Carentan.info
- 16 Réseau Obésité Diabète Centre Manche
- Société des courses de Carentan
- 17 Folk Ambiance
- Les Amis du Qi Gong Carentanais
- 18 Yoga
- Gymnastique Volontaire « La Gazelle »

Tribune Libre

Festivités - Culture

- 19 Festival des Marais
- 20 Animations, spectacles



LES TRAVAUX REALISES

La Gare rénovée : Un patrimoine historique

Notre gare fait partie intégrante du patrimoine de la ville. Elle a été le lieu de passage de milliers de gens, le lieu de rencontre de milliers d'autres. On y a ri, pleuré, on s'y est embrassé, séparé, retrouvé : si ces murs pouvaient parler, que d'histoires n'auraient-ils pas à raconter ! En 150 ans d'existence, elle a été le témoin de nombreux événements. Événements heureux, événements malheureux, événements dramatiques ! A l'occasion de sa réouverture récente et après dix mois de travaux, elle a retrouvé une nouvelle jeunesse. Nous en retraçons ici une brève histoire à partir des ouvrages de René Letenneur « Carentan à travers les siècles » et Marcel Ledanois « la libération de Carentan ».

Inaugurée par Napoléon III en 1858

Alors que Carentan, au début du XIXe siècle, est une petite localité essentiellement marquée par le passage des longs courriers à chevaux, deux facteurs importants contribuèrent à son développement économique à partir du milieu du siècle. Le premier fut, en 1850, l'ouverture au trafic maritime du port de commerce (aujourd'hui port de plaisance). Le second, l'ouverture de la ligne de chemin de fer Paris Cherbourg, mise en service en juillet 1858 et inaugurée par Napoléon III le 4 août de la même année.

Dés l'origine un trafic conséquent

La gare de Carentan eut, dès l'origine, un trafic conséquent, drainant, depuis la côte ouest, les voyageurs d'une bonne part du centre Manche. Ce fut aussi pour l'économie locale une nette augmentation des affaires avec le transport des bestiaux sur pied vers les abattoirs parisiens de la Villette. Les foires et marchés avaient en effet pris beaucoup d'importance après la destruction des fortifications. En 1853, après le décret rayant Carentan des Places de Guerre, les derniers remparts furent démolis ainsi que les portes de la ville et les restes du vieux donjon, libérant par là même de larges espaces qui formèrent les places du Valnoble et du Marché aux Pommes ainsi que la place Vauban. Le commerce des bestiaux d'embouche avait pu ainsi se renforcer considérablement au point de faire de Carentan l'une des principales places de négoce du département.

Transports de troupes pour le front en 1870 et retour des blessés

La gare de Carentan connut une activité inhabituelle lors de la guerre de 70. Le 7 août 1870, trois bataillons du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine, avec leur colonel et leur drapeau, passent par trains spéciaux en gare de Carentan pour rejoindre le front. Ils s'arrêtent une heure en gare et y reçoivent les encouragements et rafraîchissements de la population. Le 29 juin 1871 un détachement de 100 soldats du 1^{er} de Marine remonte vers Cherbourg ainsi que 50 blessés du 94^e Régiment de Ligne, rentrant de captivité. Ce même 29 juin passe en gare un convoi de 200 insurgés, escortés par une compagnie de la garde Républicaine. Arrivés à Cherbourg, ils seront sitôt conduits aux îles Saint Marcouf, lieu provisoire de leur détention.

1914 – Soixante trains par jour montent les soldats au front...

Du 2 au 10 août 1914 une moyenne de 60 trains par jour, bondés de soldats, font voie vers le front! La population carentanaise stationne sur les quais, décore les wagons de fleurs et de verdure, distribue boissons et gâteaux aux soldats, parmi lesquels de nombreux jeunes gens du pays. Dans une certaine liesse les jeunes mobilisés partent la fleur au fusil, persuadés d'une victoire rapide ! On sait hélas la suite !

...et redescendent les blessés



Carentan — La Gare

P. Gosselin, edit., Carentan



LES TRAVAUX REALISES

La Gare rénovée : Un patrimoine historique

Le 9 septembre 1914, arrive en gare un premier convoi de blessés : 70 sont transférés à l'Institution St Joseph (l'actuel Collège Notre Dame), 44 autres à l'École des filles, rue Sivard de Beaulieu (démolie en 1988 pour laisser place à l'actuel Lycée Sivard de Beaulieu), et 30 autres à l'Hospice (l'actuel hôpital). Le 26 du même mois, nouvelle arrivée de 70 blessés de nationalité belge, ils seront soignés à l'hôpital. En septembre 1915 de nouveaux trains de blessés continuent d'arriver : 135 le 4 septembre, 170 le 23 octobre.

Carentan, ville de garnison provisoire de

1916 à 1918

Du 22 août au 20 septembre 1916, arrivée en gare du 25^{ème} Régiment d'Artillerie dont le dépôt trop proche du front, est transféré de Châlons-sur-Marne à Carentan avec 834 hommes, 630 chevaux, 78 voitures auxquels il faut ajouter canons, caissons et matériel de guerre. On imagine le bouleversement que représente une arrivée aussi massive dans une petite cité comme la nôtre peu adaptée à une telle situation. Le 25^{ème} est cependant chaleureusement accueilli dans une ville pavoisée !



La Gare rénovée en 2008

Trains de soldats américains en 1917 et retour des prisonniers en 1918

En avril 1917, suite à l'entrée en guerre des Etats Unis, de très nombreux trains de soldats américains débarqués à Cherbourg passent en gare de Carentan avec un matériel imposant. Les enfants de Carentan leur offrent les friandises qu'ils ont récoltées auprès des habitants et les yankees leur donnent des cigarettes en échange. Fin décembre 1918, un mois après la capitulation de l'Allemagne, nouvelle activité débordante en gare avec le départ du 25^{ème} d'Artillerie appelé à regagner son casernement de Châlons-sur-Marne. Le retour des prisonniers fut également, sur les quais de notre gare, l'objet de longues attentes des familles. Rappelons ici que 166 hommes de Carentan furent tués lors de la Grande Guerre.

En partie détruite en juin 1944

Lors des bombardements de juin 44, la gare et les voies furent particulièrement endommagées. Dans la nuit du 5 juin un dernier train omnibus de voyageurs en provenance de Paris s'arrête en gare de Carentan : il est 23h30. Ce sera le dernier train avant la destruction des voies. Au début de l'après midi du 6 juin, vers 14h30

trois vagues successives d'avions déversent leurs bombes sur la RN 13 et la voie ferrée. Une rame de wagons allemands garée sur l'embranchement de Carteret est entièrement détruite. La voie, à l'emplacement du passage à niveau (à hauteur de la passerelle actuelle), s'arrache et se soulève par la violence des explosions. Dans une première vague de bombardements, vers 4h30 du matin, la famille Lamy, dont le père était agent à la SNCF avait péri dans l'effondrement de sa maison, rue du haras.

De 1944 aux années 70 : forte activité marchande

Au lendemain de la guerre, les affaires reprenant, la gare retrouve une forte activité. Les trains de marchandise déversent vins et denrées alimentaires en gros à destination des entrepôts Duval Lemonnier qui possèdent leur propres quais de transbordement. A « la Petite Vitesse », (nom donné à la gare de marchandises en raison de la faible vitesse des trains lors de leurs manœuvres) on décharge les wagons à dos d'homme. Il en va ainsi des engrais, des bois du Nord, des matériaux de construction, des combustibles. Une desserte relie l'usine Gloria à la gare. Les boîtes de lait concentré quittent Carentan par wagons entiers ! Au passage à niveau de la rue Holgate, le garde est des plus vigilants : les barrières métalliques s'abaissent et se relèvent au rythme des trains dont les passages font la joie des enfants et occasionnent, surtout le lundi, jour du marché, quelques embouteillages au sein desquels les attelages à chevaux sont encore nombreux jusqu'aux années 55.

La suppression du passage à niveau et l'électrification

En 1979 le passage à niveau de la rue Holgate est supprimé à la demande de la SNCF. Un pont supérieur enjambe désormais les voies au regard des entrepôts Promodes. Cette fermeture eut pour inconvénient majeur la coupure de la ville en deux et ce malgré la construction d'une passerelle réservée aux piétons en 1983. En juin 1996, l'électrification de la ligne Caen Cherbourg met Carentan à 2h30 de Paris. Aujourd'hui la gare de Carentan est, après celles de Cherbourg et Granville, la plus active du Département. Souhaitons à ses usagers, dans le cadre agréable qui est désormais le sien, d'y trouver le meilleur service possible.



LES TRAVAUX EN COURS

Gymnase Jean TRUFFAUT

Après quelques désagréments dus au lot « désamiantage », les travaux de réhabilitation du gymnase Jean Truffaut ont pu commencer dès le début janvier. La photo ci-jointe vous montre le résultat de la démolition des vestiaires-sanitaires existants.

Les coupures électriques et thermiques n'ont pas été sans poser quelques problèmes d'éclairage et de chauffage dans les 2 salles adjacentes (Arts martiaux et gymnastique).

Les services municipaux ont été très efficaces afin de redonner rapidement lumière et chauffage, sans oublier les vestiaires et sanitaires provisoires dans les bungalows à proximité.

Les entreprises vont pouvoir maintenant intervenir afin de commencer la construction proprement dite.

Le prochain bulletin municipal vous donnera une idée plus précise de l'avancement des travaux.



Le gymnase en réhabilitation

Christian SUAREZ, Adjoint,
Président du Comité consultatif Sports

INAUGURATION DES PLACES

Les places du Grand Valnoble et Desplanques Dumesnil inaugurées



Samedi 18 octobre, en début d'après midi, en présence de Jean Charbonniaud, Préfet de la Manche; Jean-François Legrand, Président du Conseil Général; Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan; de nombreux élus et Carentanais, Jean-François Landry a coupé le ruban, inaugurant ainsi ces deux places entièrement rénovées, dernière phase du projet de requalification du centre ville.

Alain MEUNIER, Adjoint
Président du Comité consultatif de l'Urbanisme

CAMPAGNE « AVERTISSEMENT »

Action menée par la Police Municipale



Chaque année, l'Association Française de Prévention des Comportements au volant, lance une campagne destinée à mettre l'accent sur la Prévention et l'Éducation Routière. Elle vise à favoriser une conduite citoyenne et responsable, à inciter chacun à un meilleur partage de l'espace public.

Chaque jour, de nombreuses infractions, source de danger ou de gêne, sont relevées en ville.

Afin de bien informer ces contrevenants et de les inciter au respect de la réglementation municipale et du code de la route, la Municipalité a demandé à la Police Municipale de mener une campagne d'avertissements qui a commencé le 16 février.

Jean-Pierre LHONNEUR,
Maire

DIVAGATION DE BESTIAUX

Communiqué de la SNCF

Le 20 novembre 2008, Monsieur HERVIEU, Chef de l'unité voie SNCF, m'a adressé le courrier suivant :

« Le 18 novembre 2008, une divagation de bestiaux à hauteur du kilomètre 312+700 (à environ 500m de la gare, côté Paris), de la ligne SNCF reliant Paris à Cherbourg a occasionné des retards de train. Ce type d'incidents nuit à la sécurité et à la régularité des circulations ferroviaires. Récemment, d'autres divagations de bestiaux dans le département de la Manche, mais aussi sur l'ensemble de la région Basse-Normandie ont conduit à des incidents, voire des accidents mortels. Sur les voies fer-

rées de cette région, en 2008, nous avons observé une recrudescence de divagations d'animaux ayant pour origine des clôtures défectueuses ». Je me permets de vous rappeler que, non seulement les propriétaires d'animaux, exploitants agricoles, éleveurs, ont l'obligation de clore leurs herbages mais nous aussi, promeneurs, nous devons tout mettre en œuvre pour conserver les animaux dans les enclos et s'assurer de l'efficacité des clôtures. Merci à tous de rester vigilants, il en va de la sécurité de chacun.

Jean-Pierre LHONNEUR,
Maire



LE CENTRE DE SECOURS DE CARENTAN

Encadré par deux sapeurs pompiers professionnels, et avec un total de plus de 1000 interventions pour 2008, le centre de secours assure les secours auprès de la population, au rythme moyen de deux à trois par jour. Pour une unité composée essentiellement de volontaires, l'équilibre, avec les familles, le travail, est souvent difficile.

Modèle de démarche citoyenne, la commune de Carentan, met à disposition du centre de secours, selon une convention avec le SDIS 50 (**S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours de la **M**anche) un groupe de sapeurs pompiers volontaires, employés communaux. Parfaitement attentif à la croissance opérationnelle et à la charge sur les volontaires, le service départemental a autorisé l'augmentation régulée de l'effectif.

Ainsi l'unité est passée de 44 hommes du rang à 50 et s'approchera à moyen terme de 60.

La qualité du personnel et son aptitude passe par le maintien régulier des connaissances acquises, auxquelles

s'ajoutent :

- Les formations nécessaires à l'évolution technique des femmes et hommes (encadrement management),
- Les spécialisations dans divers domaines (formateurs, sauveteurs côtiers, conducteurs, formateurs de jeunes sapeurs pompiers...),
- Le recyclage, des qualifications ou spécialisations.

L'ensemble représente ainsi de nombreuses heures, éloignés des familles, et même si ces missions de service sont rétribuées, c'est un effort au bénéfice de la population.

Chacun de ces femmes et hommes dévoués, est un exemple pour l'école de jeunes sapeurs pompiers, (*12-18 ans sauf cas particuliers*) pépinière indispensable au renouvellement du personnel, bien que ce ne soit pas la seule source de recrutement.

Les volontaires et professionnels qui encadrent ces jeunes (*15 actuellement*) **sont totalement bénévoles** et transmettent les traditions, les devoirs et les valeurs des sapeurs pompiers.

Les jeunes, issus de cette école, sont prioritaires au recrutement, s'ils satisfont aux épreuves sanctionnant leur formation.

Le service de santé et de secours médical est assuré par une seule infirmière (travaillant au centre hospitalier), s'efforçant à une grande disponibilité en dehors de son travail. Maillon essentiel entre le secouriste et le médecin, elle apporte le geste technique d'urgence, et souvent vital.

L'incorporation d'autres infirmiers ou infirmières est un besoin criant, donc un objectif à très court terme, car outre l'état des locaux, c'est actuellement le point faible de l'unité.

Mais enfin2010 devrait enfin voir un casernement adapté aux enjeux des 20 prochaines années, élément majeur au bon fonctionnement de l'unité carentanaise.

Le Capitaine, Serge MASSIP

<i>Cumul année 2008</i>		<i>en %</i>
Secours à personne	654	66,80
Carence Ambulance	9	0,92
Accident sur voie publique	113	11,54
Feux	84	8,58
SCO	11	1,12
Divers	108	11,03
Annulé/CTA	0	0,00
TOTAL	979	100

Interventions 2008 du centre de secours de Carentan



LE CENTRE DE SECOURS

Avec les Sapeurs Pompiers :

Un nouveau Centre de Secours pour Carentan en 2010

Nos Sapeurs Pompiers assurent l'un des services les plus appréciés des habitants. Ils ont fait le choix de se dévouer aux autres. Qu'ils soient volontaires ou professionnels, ils sont animés par le même objectif qui est également leur devise : « sauver ou périr ». La collectivité s'est toujours montrée attentive à leurs préoccupations au travers des élus du Syndicat Intercommunal de Secours et de Lutte contre l'Incendie et de Protection Civile de Carentan que j'ai l'honneur de présider.

Ce syndicat regroupe aujourd'hui 19 communes réparties sur quatre cantons. Chacune étant représentée au Conseil d'Administration par deux conseillers municipaux délégués.

Depuis la départementalisation des services d'incendie, en 2000, l'entretien et la construction des casernes sont du ressort du SDIS, de même que la gestion des personnels. Dès lors le Syndicat de Secours de Carentan a plus un rôle de proximité et de défense des intérêts vitaux du secteur. Nos pompiers ont besoin d'être soutenus par des élus proches de leurs préoccupations. Notre territoire doit être rigoureusement défendu dans un domaine aussi primordial que celui des premiers secours. Notre syndicat doit également établir le budget annuel et appeler, auprès des communes, la taxe de capitation fixée par le Département.

En tant que membre du Conseil d'Administration du SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours), j'ai demandé à son Président Albert Bazire de visiter notre actuelle caserne, Route de St Côme. Nous avons constaté ensemble une vétusté certaine des locaux, l'insuffisance des sanitaires et globalement un manque d'espace tant pour les hommes que pour le matériel. Ce manque d'espace limite par ailleurs les équipements qui pourraient être affectés par le Département à notre secteur.

Le dossier du nouveau Centre de Secours de Carentan n'avait pas évolué durant les quatre années passées. Nous avons pu le débloquer en six mois, en relation avec le Président du SDIS en mettant en avant l'intérêt que nous avons conjointement (SDIS et Syndicat de Carentan) à saisir l'économie que nous offrait l'achat de locaux existants plutôt que de construire du neuf. Le SDIS a ainsi pu acquérir les locaux commerciaux du groupe Intermarché qui se trouvaient à vendre Bd du Cotentin. Cette acquisition a été votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 novembre 2008. Ces locaux, d'une superficie de 2200m², avec parking attenant, représentaient une opportunité pour la collectivité départementale d'autant que le Département va devoir refaire de nombreux Centres de Secours (rappelons qu'il en existe un par chef lieu de canton). En faisant procéder à cet achat nous faisons faire au Département de sérieuses économies par rapport à la construction d'un bâtiment neuf et nous accélérons le processus de réalisation d'un Centre de Secours nettement plus fonctionnel sur Carentan.

Dans cette affaire la participation du syndicat local s'établira à 20% du montant total de l'achat et des travaux soit environ 300 000 € pour un global estimé à 1 400 000 €.

Réaménagé en Centre de Secours, ce bâtiment va offrir à nos pompiers de bien meilleures conditions de travail et optimiser leur efficacité. Nous comptons aussi sur un renforcement en hommes et en matériel tant notre secteur est exposé à de nombreux risques (autoroute, pont canal, sites industriels nombreux, baisse de la couverture médicale). Rappelons que près de 1000 interventions de nos pompiers ont eu lieu en 2008 contre 912 en 2007 et 883 en 2006.

Les travaux d'aménagement pourront démarrer dès le transfert d'Intermarché sur son nouveau site, face au Marché couvert. Il est encore difficile aujourd'hui de faire état de délais mais j'ai bon espoir de voir nos sapeurs pompiers dans leur nouveau Centre de Secours pour fin 2010.

Louis REGNAULT,

Président du Syndicat Intercommunal de Secours et de Lutte contre l'Incendie et de Protection Civile de Carentan



L'équipe des Jeunes Sapeurs Pompiers

Les communes adhérentes : Les 19 communes adhérentes au Syndicat sont réparties sur quatre cantons et forment un secteur compact. Ce sont les communes d'Angoville au Plain, Appeville, Auvers, Bauppte, Brévands, Brucheville, Carentan, Catz, Houesville, Méautis, Saintenty, Saint André de Bohon, Saint Côme du Mont, Saint Georges de Bohon, Saint Hilaire Petitville, Saint Pellerin, Tribehou, Les Veys, Vierville.

Le bureau : Président : Louis REGNAULT *1^{er} Adjoint au Maire de Carentan,*

1^{er} Vice –Président : Pierre VIOLETTE, Maire de Catz,
2^{ème} Vice-Président Bernard LECONTE, Cons.munic. de Saintenty, Secrétaire : Sylvie MARGUET, *Cons. Munic. de Les Veys,*

Membres : Bernard LENEVEU, Maire de Vierville,
Didier PIETTE, Cons. munic. de Bauppte,
Gaston COUILLARD, Cons.munic. de St Georges de Bohon



CAMPAGNE DE DESHERBAGE

Communiqué des Services des Espaces Verts

La campagne de désherbage va reprendre. Ne soyez pas surpris de nous voir traiter sous l'eau car pour protéger les nappes phréatiques, nous utilisons des désherbants anti-germinatifs, produits qui se stabilisent dans les 5 premiers centimètres du sol et qui s'appliquent par temps humide.

Cette campagne, sur les 90 kms de voirie, s'effectue sur un mois. Les nouvelles règles sur les produits phytosanitaires ne nous permettent plus d'appliquer partout les mêmes produits. C'est pourquoi, vous pouvez voir les Services Espaces Verts passer 2 à 3 fois dans la même rue car nous ne traitons pas les sols imperméables avec le même produit que les sols perméables. De la même façon, nous ne traitons pas un sol propre comme un sol avec des adventices (mauvaises herbes).

Dans un souci de réduction des produits phytosanitaires, vous pourrez voir pousser des gazons fleuris. Pour plus d'informations, les Services Espaces Verts restent à votre disposition à la Mairie.

Jean-Louis FOSSEY,
Responsable des Services Espaces Verts



SENIORS

Soirée réveillon pour les personnes seules

Mardi 23 décembre, la Ville de Carentan avait invité les personnes seules pour une soirée réveillon. Le seul but était d'apporter un peu de réconfort à une population qui souffre d'isolement, particulièrement en ces périodes de fêtes. Le transport était assuré par des bénévoles avec le minibus de la ville.

Soixante-cinq personnes de plus de soixante-treize ans avaient répondu à l'invitation. Elles ont été accueillies par les élus dont Jean-Pierre Lhonneur, Maire, et Nicole Legastelois, Présidente du comité consultatif seniors et le Père Noël en la personne de M. Gérard Fauvel.

C'est avec bonne humeur et dans une excellente ambiance que les convives ont dégusté le savoureux repas préparé par M. Divrande et son équipe de la cuisine centrale et servi par les élus et les bénévoles.

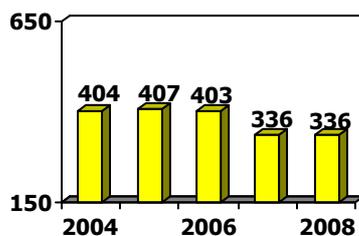


Nicole LEGASTELOIS, Adjointe
Présidente du Comité consultatif Seniors

CHOMAGE ET RMI

Chiffres du pôle emploi - Situation au 31 décembre 2008

POLE EMPLOI Basse-Normandie – Point Relais de Carentan – Source Persee



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi à Carentan

Les chiffres montrent une stabilité mais nous pouvons craindre une évolution négative du fait de la situation actuelle de l'emploi sur notre territoire. Les offres concernant les contrats à durée déterminée et le travail intérimaire sont, comme dans beaucoup d'endroits, en régression depuis quelques mois.

Nombre d'allocataires du RMI

	CARENTAN	DEPARTEMENT
Au 31/12/2005	180	7059
Au 31/12/2006	201	7331
Au 31/12/2007	194	7157
Au 31/08/2008	191	6468
Au 31/12/2008	192	6343

Source : Conseil Général

Jean-Pierre LHONNEUR,
Président de la commission Finances



L'entreprise

C'est en 1889 que Messieurs Dupont et Roussel créent une société en nom collectif pour l'exploitation d'un fond de commerce de beurre à Isigny. A la disparition de Monsieur Roussel en 1919, la société prend le nom de Dupont Frères mais c'est en 1932 que naît Dupont d'Isigny.

A ses débuts, la société ne fabriquait que des produits laitiers. C'est dans les années 30, avec le surplus de lait, que d'autres produits sont apparus, 1937 pour les caramels.

Dans les années 50, signe de bonne santé de l'entreprise, Dupont d'Isigny fait sa publicité dans les salles obscures. En 1983, la société connaît un dépôt de bilan. Dès l'année suivante, les produits sont vendus également par des marques distributeurs. Dupont d'Isigny élargit sa gamme de produits en 1990 en rachetant la fabrique de dragées Jacquin.

En 1995, la société quitte son site historique de la Cambe pour s'implanter à Carentan.

2006 marque l'arrêt de la fabrication des dragées à Carentan, elles sortent désormais de l'usine de Chambéry. Cette même année, Dupont d'Isigny intègre le groupe Sucralliance (regroupement de 4 sociétés de confiserie de sucre). En décembre dernier, l'usine a reçu la certification IFS (International Food Standard) reconnue par les marques distributeurs.

A ce jour, 100 personnes, dont 85 en contrat à durée indéterminée, sont employées par la société Dupont d'Isigny.



L'usine — Route américaine



Les produits

- Caramels,
- Bonbons tendres aux fruits,
- Bonbons acidulés.

98% des produits se vendent en sachets.

7 500 tonnes de produits finis sont sorties de l'usine en 2007.



Les clients

- La grande distribution et le hard discount pour la France,
- En Europe : La Suède, le Portugal, l'Allemagne et l'Espagne,
- Ailleurs dans le monde : la Chine, l'Australie, le Japon et Israël



Annie-France FOSSARD et Didier BOURGEOIS dans le magasin

Les matières premières

- A la base du produit : sucre et sirop de glucose (dérivé de l'amidon de maïs ou de blé),
- Lait frais et crème fraîche. Notons ici que, pour les caramels durs à la crème, ces deux ingrédients sont travaillés et proviennent de la coopérative d'Isigny Sainte Mère. Dupont d'Isigny est la seule usine à les transformer et en être livrée chaque matin à 3h,
- Arômes naturels ou artificiels.
- Jus de fruits, acide citrique (extrait de citron ou de pomme),
- Gélatine et matières grasses végétales pour la pâte à mâcher pour un effet onctueux et tendre.



Le magasin d'usine

L'usine vous propose de découvrir son magasin ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Vous y trouverez des préparations et mélanges pour vos cadeaux.

Rencontre avec Didier BOURGEOIS, Directeur d'usine



A.H : Vous avez intégré la société Dupont d'Isigny en 2006, quelles sont vos principales satisfactions ?

D.B : Au bout de 2 ans, dans un contexte difficile, nous avons su remettre en état l'outil industriel et remobiliser l'ensemble du personnel autour des objectifs de l'usine. Nous avons favorisé le développement de l'esprit d'équipe et de la communication avec différents moyens comme la boîte à idées. Ainsi, le personnel est impliqué, chacun peut faire évoluer son poste de travail et son environnement.

A.H : Quels sont les sujets qui vous préoccupent ?

D.B : Sur le plan professionnel : le marché de plus en plus concurrentiel et la maîtrise des coûts de production (achat des matières premières, coûts de transformation). Nous menons un travail de réduction des pertes et donc d'augmentation de la productivité. Sur le plan personnel, je pense qu'il y a beaucoup à faire pour changer les habitudes et les abus alimentaires. Et croyez-en mon expérience, ce ne sont pas quelques bonbons pour le plaisir qui en sont la cause.

A.H : Quelles sont vos projections quant au développement de votre société ?

D.B : Du point de vue de l'innovation, nous devons rester force de proposition auprès des marques distributeurs. L'équipe « Recherche et Développement » travaille en permanence sur l'innovation pour conquérir de nouveaux marchés. Nous ne recherchons pas forcément de gros volumes mais des spécialités.

A.H : Côté environnement, avez-vous entamé des démarches pour favoriser son respect ?

D.B : Oui, bien sûr. Nous sommes attentifs à ce que nous rejetons dans les eaux usées. Nous menons un travail sur le bassin de prétraitement de ces eaux. Des choses sont engagées également pour faire des économies d'énergie : grâce à de la maintenance appropriée, en 2008, nous avons réduit notre consommation de gaz de 20 à 25%. Pour la partie électricité, nous projetons, cette année, une économie de l'ordre de 20% sur l'éclairage.

A.H : Vous travaillez et habitez à Carentan, que pensez-vous de la Ville et de l'intégration des nouveaux arrivants ?

D.B : Pour la logistique de notre entreprise, il est vrai que Carentan est éloigné de l'axe Paris-Lyon mais nous ne sommes tout de même qu'à 48h de Nice pour les livraisons.

J'ai fait le choix d'habiter Carentan pour des raisons pratiques. Je constate que depuis deux ans que je suis là, le visage de la Ville change (rénovation des places, de la gare, ...). Ce virage rend l'environnement beaucoup plus agréable et ce n'est apparemment pas terminé. Concernant les relations humaines, je constate que des barrières sociales existent, je proposerais donc aux autorités municipales d'être attentives à l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration.



Dupont D'Isigny
Confiseur en Normandie
L'EXCELLENCE MADE IN FRANCE
99 Route Américaine

TÉL. : +33 (0)2 33 71 66 66

FAX : +33 (0)2 33 42 30 54

E-Mail : info@dupontdisigny.com

Web : www.dupontdisigny.com



ETAT CIVIL – 2^{ème} Semestre 2008

Naissances

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| Le 01.07.2008 Mathis BÉRY | Le 08.10.2008 Léane LETENNEUR |
| Le 06.07.2008 Nathan LEVASSEUR | Le 16.10.2008 Romain SAUTEREAU |
| Le 07.07.2008 Hugo RAULINE | Le 20.10.2008 Mathis HIMEN |
| Le 22.07.2008 Raphaël COURBARON | Le 21.10.2008 Enzo YON |
| Le 23.07.2008 Lindsay LECOQ | Le 21.10.2008 Margot HÉROUARD |
| Le 31.07.2008 Louane LE BRETON | Le 01.11.2008 Ethan VEISS |
| Le 10.08.2008 Auriane MARIE - - BANSE | Le 04.11.2008 Noah LANGLOIS |
| Le 12.08.2008 Amandine CATHERINE | Le 05.11.2008 Margot PITREY |
| Le 12.08.2008 Emmy LEBATTEUX | Le 12.11.2008 Orlane HAIRON |
| Le 28.08.2008 Margot LEHARIVEL | Le 05.12.2008 Nathys MELAIN |
| Le 08.09.2008 Dan LEVERD | Le 10.12.2008 Mattis LELIÈVRE |
| Le 13.09.2008 Laura BONNEAU | Le 24.12.2008 Noah BAYLE |
| Le 03.10.2008 Léa CLEMENT | Le 29.12.2008 Clémence FORTIN |
| Le 07.10.2008 Kenza ELOKAN ELOKAN | Le 29.12.2008 Thomas CASANOVAS |

Mariages

- Le 05.07.2008 Wilfried SENOVILLE, cariste et Magalie BEROT, vendeuse
Le 05.07.2008 Christophe GILLES, agent technique et Natacha YVER, sans profession
Le 05.07.2008 Ludovic LOUCHART, assistant funéraire et Karine GORGET, caissière
Le 12.07.2008 David VASSELIN, paysagiste et Sylvette FONTAINE, infirmière
Le 19.07.2008 Pascal LECLERE, directeur commercial et Evelyne LOULELIS, professeur de piano
Le 26.07.2008 Laurent DESVAGES, opticien et Catherine TRAVET, opticienne
Le 02.08.2008 Alexandre VERDES, agent sécurité incendie et Mathilde NICOLLE, gestionnaire d'approvisionnement
Le 16.08.2008 Roger MARTIN, agent de service technique et Claudia MARIE, agent d'entretien
Le 23.08.2008 Matthieu MEUNIER, enseignant et Aurélie DUFFY, maître de conférence
Le 30.08.2008 Frédéric NEHOU, agent de sécurité et Lucie LELONG, sans profession
Le 06.09.2008 Hervé BIDOYEN, éducateur sportif et Pauline DUCHEMIN, secrétaire
Le 13.09.2008 Steve LEGENDRE, cuisinier et Nadège GUERIN, sans emploi
Le 13.09.2008 Jérôme TIPHAIGNE, paysagiste et Nathalie DUPONT, mère au foyer
Le 27.09.2008 Philippe LEMAITRE, ouvrier d'usine et Irène ASSELINNE, assistante maternelle
Le 27.09.2008 William DUHAMEL, ouvrier d'usine et Sandrine ABRAHAM, ouvrière d'usine
Le 27.09.2008 Sylvain DUCHESNE, contrôleur de gestion et Florence CADORET, chargée d'études information gestion
Le 25.10.2008 Eric FOLCHER, plongeur biologiste professionnel et Nazha SELMAOUI, enseignante
Le 25.10.2008 Jacques RAULINE, retraité et Diane OPORO, aide-soignante

Décès

- | | |
|---|---|
| Le 02.07.2008 Louis LACOLLEY | Le 10.10.2008 Auguste MADELEINE |
| Le 03.07.2008 Zita MARANGONI veuve DADURE | Le 12.10.2008 Marguerite LAISNEY veuve FERÉY |
| Le 07.07.2008 Zélia LEPOURTOIS veuve MARTIN | Le 12.10.2008 André DEBRAY |
| Le 10.07.2008 Rose DEGRAS épouse ETUR | Le 13.10.2008 Thais YVER veuve LEMARQUAND |
| Le 14.07.2008 Charlotte LEPAISANT veuve ESNEE | Le 22.10.2008 Juliette VASSELIN veuve PILLET |
| Le 16.07.2008 Achille DEBEAUPTE | Le 26.10.2008 Marie-Thérèse LEPLANQUAIS veuve MESLIN |
| Le 17.07.2008 René THIEBOT | Le 26.10.2008 Robert LESEIGNEUR |
| Le 21.07.2008 Alberte ALEXANDRE-FRAS | Le 28.10.2008 Georges DURAND |
| Le 24.07.2008 Patrick LEVILLAIN | Le 30.10.2008 Marinette MAUGE divorcée LE GUILLOIS |
| Le 28.07.2008 Jeanne VOISIN veuve BLESTEL | Le 01.11.2008 Yvonne LEFORT épouse GOUBEAULT |
| Le 31.07.2008 Roger FAUVEL | Le 16.11.2008 Paul ENOT |
| Le 06.08.2008 Geneviève POTIER veuve PICOT | Le 17.11.2008 Marguerite BONTE veuve BOURGOGNE |
| Le 12.08.2008 Louis LEJUEZ | Le 26.11.2008 Marie LACOTTE divorcée TRAVERT |
| Le 18.08.2008 Jeanne CHAPRON veuve HELLUIN | Le 03.12.2008 Marcelle LELIEVRE veuve FRANCOISE |
| Le 23.08.2008 Roger BURNEL | Le 03.12.2008 Pierre LESOIMIER |
| Le 26.08.2008 Alice FERÉY veuve BARBEY | Le 04.12.2008 Michel PARCOLLET |
| Le 04.09.2008 Denis TUCK | Le 09.12.2008 Geneviève LETERRIER épouse MELLET |
| Le 06.09.2008 Claude PAREY | Le 12.12.2008 Thérèse MOREL épouse LECONTE |
| Le 18.09.2008 Wladislaw ADAMCZAK | Le 15.12.2008 Laurent PASQUETTE |
| Le 24.09.2008 Claude LESAGE | Le 16.12.2008 Philippe NEEL |
| Le 01.10.2008 Jean GUEDIN | Le 19.12.2008 Renée FORTIN veuve EUDE |
| Le 07.10.2008 Jacqueline MARIE épouse MENARD | Le 27.12.2008 Robert SONNET |
| Le 07.10.2008 André MENANT | Le 31.12.2008 Marie-Madeleine TOURAINNE veuve LEPETIT |



DISTINCTIONS

Jean-François LANDRY nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le 14 novembre 2008, par un décret du Président de la République, Jean-François LANDRY, maire honoraire de Carentan, a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Cette admission dans l'Ordre du Mérite récompense Jean-François LANDRY pour les quarante-six années d'activités professionnelles mais aussi pour les trente années d'exercice dans la fonction de premier magistrat de la commune.



Jean-François LANDRY, Maire honoraire



Arrivée de Monsieur LANDRY au gymnase

Après l'inauguration des places du Grand Valnohle et Desplanques Dumesnil, Jean-François Landry s'est dirigé, accompagné de son épouse, vers le gymnase du Haut Dick. Là, les carentanais qui avaient été invités à venir honorer leur ancien Maire, l'attendaient. Et, sous les applaudissements d'un gymnase rempli, Jean-François Landry et son épouse se dirigèrent vers l'estrade, suivis de Jean Charbonniaud, Préfet de la Manche, de Jean-François Legrand, Président du Conseil Général, de Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan.

Jean-Pierre Lhonneur a ouvert la cérémonie en ces termes : « Nous honorons aujourd'hui Jean-François Landry pour ses trente années d'exercice dans sa fonction de premier magistrat de la commune. Ceux et celles qui l'ont accompagné dans sa tâche savent combien il s'est dépensé sans compter pour le développement de sa ville et pour le mieux être de ses concitoyens »... Et Jean-François Legrand continuait « on ne peut que noter l'en-

gagement de votre ancien Maire, aujourd'hui Maire honoraire, pour sa commune. Sa détermination, sa volonté lui ont permis de faire de sa ville ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Soucieux du développement industriel, économique, culturel ... de sa ville, il a donné le meilleur de lui-même ». Puis Louis Regnault, premier adjoint de Jean-François Landry, a commenté un diaporama relatant les différents mandats et réalisations : Lycée, Ecole les Roseaux, Crèche, Terrain synthétique, Maison du social, ... sans oublier l'implantation d'industries (Cuisimer, Aurys, SIPD, Dupont d'Isigny...). S'en suivirent alors, la nomination de Jean-François Landry Maire Honoraire par le Préfet de la Manche, la remise de l'écharpe par Jean-François Legrand et de la médaille de la ville de Carentan par Jean-Pierre Lhonneur.

Nous renouvelons notre grand merci à Jean-François Landry, qui, comme il le dit si bien, «a toujours eu à cœur de servir Carentan et ses Carentanais».



Discours de Jean-Pierre LHONNEUR

Annie-France FOSSARD, Adjointe
Présidente du Comité consultatif Communication

VISITES DE LA SECRETAIRE GENERALE DE LA PREFECTURE



11 Novembre au monument Place de la République

Madame BOEHLER, Secrétaire Générale de la Préfecture et sous-préfète de l'arrondissement, a témoigné son intérêt pour Carentan en venant à la rencontre des élus et des citoyens.

Le 29 août, elle appréciait le dynamisme de la commune notamment en visitant quelques industries.



En visite dans les industries, ici à Cuisimer

Le 11 novembre, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'armistice, Madame BOEHLER accompagnait Monsieur LHONNEUR lors du dépôt de gerbes.

L'ACCUEIL DES JEUNES

Les structures d'accueil dans le cadre du **Contrat Educatif Local**

La ville de Carentan est sensible aux activités pratiquées par la jeunesse. Aussi que ce soit pour le temps périscolaire, extrascolaire et scolaire la ville essaie d'offrir à chacun d'eux une possibilité qui répond à leur affinité. Le programme vous est rappelé dans la presse, à l'école fréquentée ou au service « jeunesse » de la commune. N'hésitez pas pour vous renseigner et vous inscrire. Certaines activités sont limitées en place. Ce serait dommage de ne pas participer. L'accueil est très diversifié selon l'âge, selon les horaires, selon les envies. Tout concourt à privilégier l'harmonie de l'enfant en s'appuyant sur des projets construits, encadrés et ouverts à tous.

Chaque jour, lors des vacances : PARTICIPER

	CLSH Centre de Loisirs Sans Hébergement			Maison des jeunes	ATE Aménagement du Temps de l'Enfant
	4/6 ans	6/11 ans	12/17 ans		
Lieu	Les Roseaux Rue Pontaumont		8 Rue Sivard de Beaulieu		Gymnase du Haut Dick
Horaires	8h15/12h15 13h15/18h00 Ouvert aux vacances d'hiver, prin- temps, toussaint		14h00/17h00 Ouvert aux vacan- ces d'hiver, prin- temps, été et tous- saint	Cf page suivante	Voir programme au service Jeu- nesse
Directeur	Montigny Mickaël		Boivin Charlotte		Quinette Catherine
Objectif	Distraire, donner du plaisir, épa- nouir l'enfant par le biais d'activités diverses et variées		Développer et favoriser l'accès à la di- versité des ateliers		Développer et améliorer les activités sur le temps libre



Animation au CLSH sous le contrôle de Mickaël Montigny

L'ACCUEIL DES JEUNES (suite)

La Maison des Jeunes

Qu'est ce que la Maison des Jeunes ?

C'est un point d'accueil pour les jeunes de 12 à 18 ans où l'on trouve :

- Une salle informatique avec 4 ordinateurs, 1 imprimante et l'accès à Internet gratuit,
- Une salle de ping pong et bricolage,
- Des jeux de société (Uno, Jungle speed, Scrabble, Poker, Time brick, Othello, Tarot, Jeux de cartes, de dés, ...) et plein de nouveaux jeux,
- Un coin télé avec PS2 (une dizaine de jeux), une Wii (3 jeux),
- Un Baby-foot.

Et enfin, une animatrice à votre écoute, disponible pour vous aider dans vos différents projets.

Comment ça marche ?

Pour s'inscrire, il faut :

- Se munir de la fiche d'inscription et fiche sanitaire annuelle signée par les parents et les jeunes (fiches à retirer à la Mairie ou directement à la Maison des Jeunes),
- Se noter sur le cahier de présence à chaque fois que l'on vient,
- Prévenir Charlotte lors de son départ,
- Respecter le règlement.

Les horaires :

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h

Mercredi de 14h à 19h

Vendredi soir de 20h30 à 23h

Nous rappelons que les jeunes sont libres de leurs horaires d'arrivée et de départ. Cependant, lors des sorties ou activités, les horaires doivent être respectés.



Repas de Noël 2008

Repas de Noël 2008 à la Maison des Jeunes

Comme en 2007, les adolescents de la Maison des Jeunes ont pu se réunir lors d'une soirée de Noël organisée le 19 décembre 2008. Une trentaine de jeunes était au rendez-vous, les parents ont eu le plaisir de les accompagner durant le début de soirée. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur autour d'un repas confectionné par la cuisine centrale de Carentan. Chaque jeune devait apporter un petit cadeau, le Père Noël s'est ensuite chargé de les distribuer.

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Les centres de loisirs sans hébergement sont organisés par le service jeunesse de la ville de Carentan.

Ce qu'est un centre de loisirs

Les centres de loisirs sont des lieux d'accueil éducatifs ouverts aux enfants de 4 à 11 ans et fonctionnent pendant les petites vacances scolaires. Les enfants y sont accueillis de 8h15 à 17h00, avec une possibilité de retour aux familles jusqu'à 18h00. L'accueil des enfants peut se faire pendant la journée ou demi-journée, sans repas. Les enfants sont dirigés selon leur âge dans le secteur maternel ou primaire.

Projet Pédagogique

Les projets pédagogiques des centres se réfèrent à un **projet éducatif commun**. Les programmes d'activité sont élaborés de manière à permettre à l'enfant de se construire en prenant conscience et valorisant ses potentialités, de découvrir les règles de la vie collective, de s'ouvrir sur l'environnement, d'être solidaire du monde dans lequel il vit et sera appelé à vivre, de prendre part aux choix de vie du groupe. D'un établissement à l'autre, les programmes varient, ils sont disponibles à l'accueil des équipements de quartier. La journée est organisée sur un rythme permettant aux enfants selon leur âge ou leurs désirs, de vivre des temps harmonieux de repos, de calme, d'activité et de se dépenser physiquement.

Nouveauté : centre pour les 4-6 ans, places limitées à 16 enfants par jour.

Encadrement

L'encadrement est assuré par des équipes d'animateurs qui accompagnent les enfants durant la journée en leur proposant diverses activités éducatives : activité d'expression manuelle, corporelle, de découverte et d'éveil, de détente et jeux collectifs, des sorties selon les périodes et saisons.

Enfants -6ans : 1 animateur pour 8

Enfants +6ans : 1 animateur pour 12

Renseignements et inscriptions

L'inscription de l'enfant ou des enfants est à effectuer à l'accueil de la Mairie de Carentan et dans les centres de quartier. **Se munir :**

1. **du carnet de santé de l'enfant,**
2. **du dossier d'inscription (obligatoire lors de la première journée de centre).**

Inscription durant la semaine précédant l'ouverture du centre. Ainsi, pour les vacances de Pâques (du lundi 6 au vendredi 17 avril), les inscriptions auront lieu à la Mairie du lundi 30 mars au vendredi 3 avril. **La participation des familles est 1,02€ la demi journée.**

Guyslaine CREPIN, Adjointe,
Présidente du comité consultatif jeunesse



LE SECOND MINIBUS

Remerciements aux sponsors

Le second minibus a été livré le samedi 20 janvier.

La municipalité tient à remercier les 20 « sponsors », généreux donateurs, qui ont participé à la mise à disposition gratuite de ce mode de transport supplémentaire qui devrait donner satisfaction à un plus grand nombre d'utilisateurs.

Leur engagement mérite qu'ils soient nommés dans ce bulletin.

ALLIANCE OCEANE Route de Blactot à Carentan ; Sté AURYS Z.I de Pommenauque à Carentan ; Sté. BLANC/BRUN à St. Hilaire Petitville ; Sté DUVAL Terrassement à BAUPTTE ; Guy HOQUET Agence immobilière à Carentan ; Sté LAISNEY Travaux Publics à St. Sébastien de Raids ; Sté LAURENCE Serge Couverture à St. Come du Mont ; Sté LEDENTU à Saint-lô et sur la Zone Industrielle du Mingrelin à Saint Hilaire Petitville ; Entreprise LESIEUR à St. Hilaire Petitville ; MANCHE REALISATIONS Maitrise d'œuvre à Carentan ; Ambulances Carentanaises MARIE à Carentan ; MAC DONALD'S à Isigny sur Mer ; MECATOL Agent Peugeot à Carentan ; MMA Assurances à Carentan ; Mutualité Optique à Carentan ; S.A.S PEVILDIS (LECLERC) à St. Hilaire Petitville ; SITPO Adduction d'eau potable à Agneaux ; SOLOMAT Sols Sportifs à Verson ; Ets TISIN Batiment à Tribehou ; WARNING à Carentan.



Le mini bus , les sponsors et les élus

La gestion de la mise à disposition de ce nouveau minibus sera confiée au responsable du service Jeunesse et Sports, en collaboration avec les élus des services affaires scolaires, affaires sociales et seniors.

Christian SUAREZ, Adjoint,
Président du Comité consultatif Sports

IMPRESSION DE CARENTAN.Info

Choix du papier

Pour son bulletin d'informations tiré à 3 500 exemplaires, la Ville de Carentan a fait le choix d'un papier agréable à feuilleter et à consulter. Il s'agit ainsi d'un papier brillant de type « couché » 150 grammes.

Le « couché » brillant recyclé existe mais les coûts sont plus élevés. Le papier utilisé n'est pas recyclé mais reste, bien évidemment, recyclable.

Pratiquement toutes les imprimeries utilisent des procédés respectueux de l'environnement. Ainsi, pour leurs papiers couchés, elles n'utilisent que des papiers labellisés PEFC¹ et emploient des encres végétales c'est-à-dire des encres principalement composées de soja et de colza présentant alors plusieurs avantages environnementaux

et techniques comparés au pétrole. Ressources renouvelables, facilement biodégradables, les huiles végétales permettent de réduire les émissions de gaz carbonique, elles apportent plus de brillance et plus d'intensité aux couleurs ainsi qu'une constance dans la qualité de l'imprimé.



¹Le **PEFC** (« Pan European Forest Certification » devenu « Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes »), généralement présenté comme un [écolabel](#), est une marque de [certification](#) de gestion forestière, visant à contribuer à la [gestion durable des forêts](#). Le système PEFC veut répondre au principe de développement durable, défini lors de la Conférence interministérielle d'Helsinki (1993) qui visait : « La gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes. », précisé en six critères originellement définis pour l'Europe, mais qui ont depuis inspiré d'autres pays.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/PEFC>

Voir aussi <http://conso.pefc-france.org/>



RESEAU OBESITE DIABETE CENTRE MANCHE

Communiqué



Infos Pratiques
Vie Associative

Le réseau Obésité Diabète Centre Manche existe depuis le 1^{er} octobre 2008...

Ce **réseau de santé** vise à faciliter et coordonner la prise en charge de l'obésité et/ou du diabète des adultes. Il couvre un territoire comprenant 10 bassins de vie : Agon-Coutainville, **Carentan**, Coutances, La Haye du Puits, Lessay, Montmartin sur Mer, Périers, Saint Lô, Tessy et Torigny sur Vire.

Le **diabète** concerne environ 4000 personnes dans le Centre Manche. Près de 90 % de l'ensemble des diabétiques sont dits de type II c'est-à-dire non insulino-dépendants. Ce sont majoritairement des hommes de plus de 60 ans.

Quant à l'**obésité**, elle toucherait 20 000 personnes dans le Centre Manche avec environ 1 500 nouveaux cas par an. A noter que la Basse Normandie est la région où le taux d'obésité des hommes de plus de 60 ans est le plus important en France avec plus de 25% de personnes concernées !

Le réseau **coordonne un parcours thérapeutique** personnalisé. Selon les besoins diagnostiqués, le réseau

permet la prise en charge :

- de suivis individualisés (diététiques, psychologiques, podologiques et/ou infirmiers)
 - de séances d'éducation thérapeutique de groupe (connaître sa maladie et les complications, gérer les facteurs de risque, gérer son traitement...)
 - d'ateliers de cuisine
 - de séances d'activités physiques
 - de groupes de parole
- Tout au long du parcours le médecin traitant reste le professionnel de santé référent.

Obèse = IMC* ≥ 30 ou tour de taille ≥ 80 cm pour une femme et ≥ 94 pour un homme

Ou **En surpoids** = $25 \leq \text{IMC} \leq 30$ avec une ou plusieurs pathologies associées

ET/OU **Diabétique** = 2 glycémies à jeun $\geq 1,26$ gr/l

* **IMC** = poids / taille²

Un réseau aussi pour les professionnels de santé :

Un soutien pour la prise en charge pluridisciplinaire des patients obèses et/ou diabétiques
Un lieu d'informations et de formations

Réseau Obésité Diabète Centre Manche

2 rue Louis Beuve – 50200 COUTANCES Tél. : 02 33 76 60 20 / fax 02 33 76 60 29

Retrouvez d'autres informations sur le site contact.rodcm@orange.fr

SOCIETE DES COURSES DE CARENTAN

Association loi 1901, la société fonctionne grâce aux bénévoles particuliers passionnés et professionnels (vétérinaires, médecin, maréchal ferrant et même notaire) qui veillent au bon déroulement et à la régularité des épreuves. La société des Courses de Carentan, créée en 1903, dispose d'une belle piste en herbe de 2^{ème} catégorie et d'infrastructures neuves ou entièrement restaurées grâce au soutien de ses partenaires (Société du Cheval Français, Fédération Française des Courses, Conseils Régional et Général, Ville de Carentan). Ces installations permettent l'organisation de 3 réunions hippiques annuelles dans le courant du mois d'août (courses au trot monté et attelé). Sur la piste de Carentan, les entraîneurs les plus renommés viennent préparer leurs chevaux (Pierre Levesque, vainqueur des trois derniers prix d'Amérique ; les familles Dubois, Bazire, Souloy, Hallais, ...). Lors des étapes du Trophée Vert¹, tous les deux ans, les grands noms du trot viennent mener les meilleurs chevaux du moment. Ces manifestations sont l'occasion pour les chaînes de télévision nationales de parler de Carentan et de ses atouts.

Les courses à Carentan c'est aussi la convivialité du repas champêtre et de ses produits régionaux.



Arrivée gagnante pour Julio de Banville et son propriétaire driver JP Thomain en 2002

L'association est présidée par un homme du cheval, un ardent défenseur de la filière équine au niveau national : Maurice de Folleville.

Chantal LEONARD,
Membre de la société

¹ Organisé par la société du Cheval Français, le **Trophée Vert** est un circuit de 14 étapes disputées sur les meilleures pistes en herbe de France.



FOLK-AMBIANCE

Folk-Ambiance est un groupe de danseurs et danseuses de Carentan (association loi 1901) créé en 1990 à l'initiative des élèves du Lycée de Carentan.

Son but est de promouvoir la pratique des danses traditionnelles populaires du folklore international. A son répertoire, plus de 200 danses de près de 25 pays ou régions du monde.

Au fil des années, il s'est constitué un vestiaire de 8 costumes représentant les grandes régions du Monde afin de pouvoir effectuer des représentations (pour les danseurs qui le souhaitent) lors des fêtes locales ou de soirées d'animation (en fonction des demandes). Il organise une fois

par an un bal folk à la salle des fêtes de Carentan.



Il se réunit à 21h chaque vendredi soir à l'école des Roseaux de Carentan (hors vacances scolaires) et participe à des soirées communes avec les groupes de musiciens GOHST CAJUN BAND pour les danses de Louisiane et Les CATSWATER pour les danses Country.
Renseignements : COUEFFIN Christiane au 02.33.71.20.08, folkambiance@wanadoo.fr.

Christiane COUEFFIN,
Présidente

LES AMIS DU QI GONG CARENTANAIS

Dans les parcs, sur le pas de leur porte, ou même à l'usine, les Chinois sont des millions à pratiquer quotidiennement des exercices physiques qui ressemblent à une gymnastique douce. De plus en plus d'Occidentaux suivent leur exemple et pratiquent le **tai-chi** (Tai Ji Quan) ou le **Qi Gong** (se prononce tchi koug). Ensemble, ces deux approches sont considérées comme étant de « l'entraînement énergétique », selon les principes de la Médecine traditionnelle chinoise (MTC).



Depuis septembre 2007, une activité QI GONG existe à Carentan, une vingtaine de membres se retrouve tous les mardis de 18h45 à 20h15 à la salle de sport de l'école primaire des Roseaux. Sous la conduite de Dany Kerfourn, ils pratiquent les exercices propres à cette activité. La convivialité règne entre les adhérents, galette des rois et repas de fin d'année sont partagés par tous.

La pratique régulière du Qi Gong est destinée à renforcer et assouplir la structure musculosquelettique du

corps et à optimiser les fonctions de l'organisme, dans le but d'entretenir la santé et de promouvoir la longévité.

Par le contrôle du corps, de la respiration et de la pensée, les adeptes du Qi Gong peuvent aussi apprendre à percevoir leur énergie vitale, à la concentrer et à la diriger le long des trajets d'énergie (les **méridiens** de l'acupuncture).

Pour pratiquer le Qi Gong, on utilise :

- La **visualisation** et la **méditation**,
- Des postures immobiles, tenues un certain temps,
- Des mouvements très diversifiés et généralement très lents, ou des enchaînements de mouvements,
- Des étirements et des ondulations,
- Une grande attention mentale.

Pratique : L'association « LES AMIS DU QI GONG CARENTANAIS »

Cours chaque mardi (sauf vacances scolaires) de 18H45 à 20H15

Salle d'E.P.S de l'école des Roseaux à Carentan
La 1ère séance de découverte est gratuite.

Pour tout renseignement s'adresser :

M. ou Mme Kerfourn au 02 33 42 24 52, ou 06 30 73 07 43

Louis KERFOURN,
Président



YOGA Actualités

Favoriser la santé holistique, c'est l'objet suivi par l'association Emergences depuis 2004 avec l'enseignement du Yoga, outil performant pour mieux gérer notre vie de plus en plus stressante.

La rentrée du Yoga était dynamique. La forte demande de participation au premier stage d'une journée « Yoga et Sommeil » a réuni trente participants répartis sur 2 jours. Le deuxième stage organisé début février, traitait de la digestion physique et mentale par la sagesse du Yoga et de l'Ayurveda (Science de la vie).

Juste avant Pâques, du **vendredi 3 au dimanche 5 avril 2009** l'Association Emergences propose un week-end sur l'**Île de Tatihou**. Intitulé « Île en Soi », cette retraite de Yoga nous invite à plonger à l'intérieur par la pratique du Yoga et de la méditation. Les participants seront hébergés sur place dans la structure d'accueil gérée par le Conseil Général.

Sans doute l'évènement phare des stages de cette saison s'annonce par une nouvelle édition de la **retraite** dans la **Baie du Mont Saint Michel**, qui a connu un vif succès en 2008. (voir photo ci-dessous). Les participants vont cheminer ensemble vers le ressourcement et la paix par la pratique du Yoga, la Marche consciente et la méditation. Le mascaret les attend ainsi que les religieuses du magnifique Centre d'Hébergement à St. Jean le Thomas.

Date à retenir : **Lundi 20 au samedi 25 juillet 2009.**



Les stages et retraites sont ouverts aux non adhérents.

Une connaissance de Yoga préalable n'est pas nécessaire.

Pour toute information, contacter **Padma** au **02 33 45 10 10** ou par mail yoga.normandie@free.fr

Adhérents, notez : Fête du Yoga, le samedi 25 avril 2009 de 15h à 21h

à la Filature à Gouville sur Mer. Cela sera une rencontre intercommunale de tous les élèves d'Emergences. Au programme : Pratique du Yoga, restauration et l'Assemblée Générale annuelle.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « La Gazelle »

La section de Carentan propose aux adhérentes trois séances de gymnastique d'entretien le lundi de 20h à 21h et le jeudi de 18h30 à 19h30 animées par Béatrice Lelièvre dans le gymnase du Haut Dick et la troisième séance le mardi matin de 9h à 10h animée par Claudia Flower dans la salle de Gymnastique Jean Truffaut à Carentan. Les autres activités de l'association « La Gazelle » sont proposées avec des animations bénévoles dans un objectif de loisir (badminton, roller, tennis).

Les séances de gymnastique s'adressent à tout public à partir de 16 ans.

La demande des adhérents est le plus souvent une recherche de bien être et d'harmonie corporelle, de conserver et d'améliorer la condition physique et le capital santé, de travailler l'équilibre et la mémoire.

Les animatrices doivent répondre à ces besoins par des objectifs précis :

- En développant des capacités musculaires et cardio-respiratoires,
- En développant et en optimisant les aptitudes, le potentiel physique et les habitudes motrices complexes,
- En renforçant et stabilisant les mécanismes de la mémorisation.

Pour atteindre ces objectifs, les activités physiques proposées sont :

- Les techniques à fortes dépenses d'énergie (step, aérobic, lovo, haltères, élastibande, bâtons, ...),
- Gym douce, technique d'étirement,
- Renforcement musculaire (abdo, fessier et autre groupe musculaire),
- Chorégraphies dansées

Toutes ces séances d'une heure sont accompagnées de rythmes musicaux divers.

Le comité départemental de la gymnastique volontaire, auquel la section est affiliée, apporte un soutien important dans la gestion des monitrices de gymnastique.





Majorité municipale

JP Lhonneur, L Regnault, AF Fossard, X Grawitz, G Crepin, A Meunier, E Moisset, C Suarez, N Legastelois, F Alexandre, J Lemaitre, C Lerosier, F Buiron, M Loquet, B Regnault, R Martin, E Francoise, F Drent, M La-hougue, F Senepart, J Miclot, N Goubin.

Voilà presque un an que les élections municipales ont eu lieu. Me voici pour la première fois, élu au sein d'un conseil municipal. Etant dans la majorité sortie des urnes, il est très agréable de travailler en complète intelligence avec ses collègues en ayant le soutien, le mandat de la majorité des électeurs.

Les premières questions posées ont été les suivantes : « Dans quels domaines est-ce que je souhaite travailler ? », « En quoi mes connaissances peuvent-elles être utiles ? ».

Résultats : urbanisme et environnement, sport, enseignement et ... surprise... la responsabilité du comité consultatif foires et marchés.

Prendre rapidement ses marques, connaître le personnel, se faire aider et conseiller par ses collègues expérimentés et ne pas hésiter à prendre la parole, donner son avis ! Voilà ma démarche de nouvel élu.

Je ne peux m'empêcher cependant de vous faire part de ma déception sur l'état des relations avec certains conseillers municipaux de l'opposition. Du fait de leur comportement, l'ambiance du conseil municipal est tendue, certains coups volent bas. Je veux croire que tout cela peut s'améliorer avec de la bonne volonté.

C'est un lieu commun d'affirmer que le plus difficile est de trouver le temps nécessaire pour s'investir au mieux dans la vie municipale. Ma profession est exigeante et prend beaucoup de temps. Il faut penser à la famille, indispensable à un bon équilibre.

J'ai déjà beaucoup de satisfactions après cette première année : pouvoir enfin servir à sa façon la ville et ses habitants, participer avec d'autres à des projets, et sur un plan plus personnel, s'ouvrir à d'autres horizons.

Pour le groupe de la majorité,
Jérôme LEMAITRE,
Conseiller municipal

Opposition municipale

H Houel, V Dubourg, C Guillemette, I Basneville, R Tribouillard, O Jouault, C Violette.

Vous avez dit débat ?

Notre seconde tribune coïncide avec la cession du conseil municipal dite de débat d'orientation budgétaire. La loi est très précise sur l'objectif de ce débat : « **convenablement informé le conseil a vocation à émettre des suggestions et avis pour le budget** » (plus d'informations, sur notre site « carentambition.com »). Ce débat est essentiellement prospectif puisqu'il n'y a pas de vote. Malheureusement, la possibilité d'un véritable échange démocratique n'a pas eu lieu. M. le maire nous a présenté beaucoup de chiffres, mais aucun fil rouge, aucune vision, aucun projet. Pas un mot non plus en direction de tous ceux qui sont victimes de la crise économique. Face à l'absence de propositions de la majorité, nous avons essayé de lancer le débat sur d'éventuels abattements sur les impôts locaux pour les familles nombreuses comme cela se fait dans de nombreuses communes ... ainsi que sur des économies qu'il serait possible de faire sur les différents postes de dépenses de la commune en se fixant par exemple la barre de 5% par service. Fin de non recevoir : aucun échange n'a été possible de crainte, nous a-t-on répondu, que le débat ne dure toute la nuit !

Nous pouvons tout de même vous apporter deux informations :

- les impôts locaux pour la ville de Carentan subiront au minimum l'augmentation décidée par le parlement, soit 2,5% pour le foncier bâti.
- la majorité municipale reprend une idée que nous défendons depuis des années : la réhabilitation de l'ex-site industriel « Gloria » en espace à vocation culturelle, touristique et résidentielle. Un revirement complet dont nous nous félicitons.

Les élus de l'opposition municipale

FESTIVAL DES MARAIS

Du 14 au 19 avril 2009, au théâtre de Carentan, six troupes de théâtre amateur, domiciliées dans le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, brigueront vos suffrages afin d'emporter le Grand prix du 3^{ème} Festival des Marais, œuvre du sculpteur Didier Poisson. Cette troisième édition a attiré plus de troupes qu'il n'était possible d'en accueillir, ce qui suffit à démontrer l'intérêt suscité par cette manifestation culturelle dans une région qui en était dépourvue. Chaque soir, à 20h30, les troupes de Saint-Fromond, Grandcamp-Maisy, Trévières, La Haye-du-Puits, Le Désert et Lessay se produiront face à un public et à un jury qui aura à choisir celle qui par sa mise en scène, ses décors et costumes, son interprétation mérite de figurer au palmarès.

Thierry de SCITIVAUX,
Président du Festival



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Manifestation	Lieu	Date	Heure
Concert Les Babaars	Salle de Théâtre	14 Mars	20h30
Festival des Marais	Salle de Théâtre	14 au 19 Avril	
« Les Chemins de la Liberté » de Jean Goujon	Salle de Théâtre	12 Juin	20h30
Fête du sport et de la musique		21 Juin	
Exposition peinture estivale « la Liberté »		24 juillet au 7 août	
Forum des associations		5 Septembre	
Thé dansant avec Roger Brioult		22 Octobre	



Annie-France FOSSARD, Adjointe
Présidente du Comité
consultatif Saison Culturelle



CARENTAN.info – Mars 2009

Ville de Carentan
Boulevard de Verdun
50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.42.74.00. / Fax : 02.33.42.74.29.

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR

Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD

Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : Jean-Pierre LHONNEUR, Annie-France FOSSARD, Louis REGNAULT, Guylaine CREPIN, Christian SUAREZ, Alain MEUNIER, Serge MASSIP, Jean-Louis FOSSEY, Didier BOURGEOIS, Nicole LEGASTELOIS, M. HERVIEU, R.O.D., Service Jeunesse, Serge BAUDRY, Chantal LEONARD, Christiane COUEFFIN, Roselyne LECAPLAIN, Jérôme LEMAITRE, Vincent DUBOURG, Thierry de SCITIVAUX, Audrey HASLEY,
Photos : Annie-France FOSSARD, Audrey HASLEY, Dupont d'Isigny, La Presse de la Manche, La Manche Libre, M. CANTEUX, Raphaël MARTIN, Service Jeunesse, Magali BERLIN

Imprimeur : Imprimerie GARLAN

